

Fiche d'inscription – Saison 2018 / 2019



Le _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Né(e) le _____ à _____ Département _____

Numéro de Sécurité Sociale _____

Numéro de téléphone _____ Email _____

Sports pratiqués _____

Ancien club & Niveau _____

Tarifs :

Saison complète (de septembre 2018 à juin 2019)	350 €
A partir de Janvier 2019 (semestre)	250 €
A partir d'Avril 2019 (trimestre)	150 €

- Payable en 3 fois sans frais par chèque à l'ordre du « Kongo Smashin' Club » (Indiquer au dos du chèque la date à laquelle il doit être encaissé)
- Payable en espèces en une seule fois
- Réduction de 10% appliquée à partir du 2^{ème} adhérent de la même famille

Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription (tout dossier incomplet sera refusé)

- ✓ Présente feuille remplie recto/verso
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la pratique du Pancrace (MMA)
- ✓ Règlement complet de la cotisation
- ✓ 1 photo d'identité

NOTA BENE : Tout membre du Kongo Smashin' Club s'engage à respecter le règlement intérieur du club sous peine d'exclusion définitive. Les remboursements ne se feront que pour des cas exceptionnels après approbation du bureau directeur.

Autorisation Droit à l'image

Je soussigné(e), Madame, Monsieur _____

autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) le Kongo Smashin' Club à utiliser les photos et vidéos prises lors des cours, des stages ou des séjours au titre de l'année en cours.

L'utilisation ne sera en aucune manière commerciale et les supports seront utilisés dans le seul but de promouvoir les activités du Kongo Smashin' Club (site internet du club, magazine...)

Fait à _____ Le _____

Signature (suivi de la mention « Lu et approuvé ») :

Autorisation obligatoire pour les MINEURS

Je soussigné(e), Madame, Monsieur _____

Parent de l'enfant : Nom _____ Prénom : _____

- ✓ Autorise le Kongo Smashin' Club à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident (pendant les cours ou toutes autres activités organisées par l'association) et à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche en cas d'urgence)
- ✓ S'engage à prévenir le professeur en cas d'absence aux cours assurés par l'association.

Le Kongo Smashin' Club engage sa responsabilité uniquement pendant les activités programmées ; tout enfant mineur doit être accompagné à l'entrée et à la sortie de la salle de sport.

Le Kongo Smashin' Club ne pourrait être tenu responsable de tout incident, vol ou accident intervenant en dehors des activités assurées par l'association, notamment sur les trajets aller et retour pour se rendre à la salle de sport, et dans les vestiaires.

Fait à _____ Le _____

Signature (suivi de la mention « Lu et approuvé ») :